



Vollet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23126440

Déposé / Reçu le

26 SEP. 2023

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0407 178 680**

Nom

(en entier) : **Relaitron SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Birmingham 108, 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Démission de Bart ALLAERT et nomination de Philippe TYCHON

Extrait des décisions écrites et unanimes des actionnaires du 8 août 2023

L'actionnaire prend acte de la démission de Monsieur Bart ALLAERT en tant qu'administrateur et président avec effet au 8 août 2023.

L'actionnaire nomme Monsieur Philippe TYCHON en tant qu'administrateur de la société avec effet au 8 août 2023.

Le mandat de Monsieur TYCHON n'est pas rémunéré.

L'actionnaire a pris acte de la décision de Monsieur Philippe TYCHON d'élire domicile au siège de la Société dans le cadre de l'exercice de ses fonctions d'administrateur de la Société.

Monsieur Philippe TYCHON est nommé pour un terme de 1 an, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'actionnaire de la Société statuant sur les comptes de la Société pour l'exercice clos en 2023.

L'actionnaire donne par la présente une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Madame Aylin Cebbar et à Madame Patricia Goossens, chacun agissant individuellement et avec possibilité de substitution, en vue du dépôt et de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge et en vue de toutes les modifications nécessaires à la Banque Carrefour des Entreprises, par l'intermédiaire d'un guichet d'entreprises (le cas échéant).

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2023

Monsieur Philippe TYCHON est élu dès ce jour par le conseil d'administration comme Président du conseil pour la durée de son mandat d'administrateur.

Patricia GOOSSENS
Mandataire.

Mentionner sur la dernière page du **Vollet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).